

Critères de choix des mots-clés

Un travail de recherche tire sa richesse et sa qualité de la réflexion et des analyses menées, mais également, et pas en dernier lieu, de la documentation et de la rigueur conceptuelle.

En effet, il s'agit de la maîtrise de l'appareil notionnel du thème de recherche et éventuellement, les particularités conceptuelles du cadrage théorique choisi.

Il faut savoir que les mots-clés figurent d'une manière explicite dans le thème de recherche (des concepts de spécialité qui sont mentionnés explicitement dans le thème), ou implicitement (nous pouvons les découvrir à travers la lecture des travaux antérieurs portant sur la thématique de notre recherche).

Quelques particularités des mots-clés (critères à prendre en considération pour le choix des mots-clés)

- Ce sont des noms sans déterminants, ou plus rarement des verbes à l'infinitif, à titre d'exemple,

Nom sans déterminant : motivation, évaluation, représentation, jeu, interaction, etc.

Verbe à l'infinitif : motiver, évaluer, communiquer, etc.

- Les noms peuvent être qualifiés par adjectif, à titre d'exemple : pédagogie différenciée, approche communicative, recherche documentaire, etc.
- Les mots-clés d'un travail de recherche peuvent être hétérogènes, en regroupant des notions, des dates, des lieux ; ainsi une recherche portant sur le concept/la construction/la représentation de la nation au Moyen Âge en France pourrait fournir comme mots-clés : nation, France, Moyen Âge (le choix des mots varie selon le domaine de recherche et les objectifs).
- La classification des mots-clés s'effectue d'une manière hiérarchisée (approche entonnoir, ceci dit, en partant du général vers le particulier).

Quelques exemples

1-L'influence de l'activité ludique sur l'interaction verbale chez les apprenants de 1^{re} A.S en classe de FLE.

Mots-clés : Pédagogie par le jeu, activité ludique, oral, interaction verbale, motivation.

2-La didactisation de la caricature, enjeux et apports. Cas des étudiants de 1^{re} année LMD, département de français, Université d'El Oued.

Mots-clés : Didactique de l'oral, compréhension de l'oral, document authentique, caricature, didactisation, transposition didactique, image.

3-La littérature de jeunesse comme médiateur d'interculturalité dans l'enseignement-apprentissage de FLE.

Mots-clés : Didactique du texte littéraire, genre littéraire, littérature de jeunesse, culture, interculturalité.

4-Vers le développement d'une compétence interculturelle par le biais de communication exolingue via le blogue. Cas des étudiants de 1^{re} année français.

Mots-clés : TICE, compétence interculturelle, communication exolingue, représentations, blogue.

5- Pour une approche ludique en classe de FLE : étude de développement de la créativité par le biais d'activités ludiques dans un processus d'enseignement-apprentissage du français (LE/LS) dans le sud algérien

Mots-clés : activité ludique, créativité, imaginaire, apprentissage attractif, représentations.

6-L'influence des contextes socio-culturels sur l'enseignement-apprentissage du français dans le cycle primaire. Cas de la région de Souf.

Mots-clés : Socio-didactique, didactique de FLE, contexte socio-culturelle, culture, représentations, stéréotypes.

Les types de motivation

Pour effectuer un travail de recherche dans le cadre des sciences humaines et sociales, nous pouvons distinguer trois types de motivation ; à savoir :

- Motivation personnelle
- Motivation intellectuelle et scientifique
- Motivation professionnelle

Pour bien clarifier chacune des notions, en-voici quelques exemples :

1. La motivation personnelle

Il s'agit en effet, de la justification personnelle du choix du thème en question, la mise en valeur du penchant personnel.

Comment s'opère ce choix ?

- À partir d'une observation (directe, indirecte, rétrospective...)
- À partir d'une expérience vécue, et/ou à partir d'un constat.

2. La motivation professionnelle et intellectuelle

Il est évident qu'au cours de cette étape l'étudiant donne une assise scientifique et intellectuelle à son sujet. La problématique qui est le questionnement de départ, la motivation scientifique et intellectuelle viendra justifier celle-ci, et ce, en se basant sur les recherches et théories antérieures.

3. La motivation professionnelle

Comme l'indique son nom, ce troisième type de motivation se base essentiellement sur une profession que nous exerçons. Donc, ce type de motivation est purement professionnel, comme, à titre d'exemple : être motivé à partir d'une constatation lors d'un métier d'enseignement, commerce, santé, tourisme, etc.